

**TARIF D'ABONNEMENTS**  
Abonné par an, en avance, 10 francs  
Abonné par trimestre, en avance, 3 francs  
Abonné par mois, en avance, 1 franc  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> du mois.  
Agence particulière à Paris, 24, rue Feytaud

**BUREAUX ET RÉDACTION :**  
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot  
**ÉDITION DU MATIN**

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
A Roubaix : 71, Grande-Rue, au 1<sup>er</sup> étage.  
A Tourcoing : 5, rue Carnot, au 1<sup>er</sup> étage.  
A Paris et à Bruxelles : Dans les bureaux de publicité.  
Les annonces de publicité sont reçues dans les bureaux de publicité.

## LE NOUVEAU MINISTÈRE BELGE

### SIX Pages 5 Centimes

### BULLETIN

2 mai.  
**Les francs-maçons d'Orléans font appel aux loges voisines pour renforcer leur contingent. On craint des troubles pendant la fête de Jeanne d'Arc.**  
**Les boulangers parisiens ont voté, à une forte majorité, la fin de la grève de leur corporation.**  
**Le roi d'Angleterre a été reçu, à onze heures, par le Président de la République. A midi, M. Fallières rendait au Roi sa visite.**  
**M. l'abbé Isart, archevêque de Pépignan, est nommé évêque de Pamiers.**  
**A Denain, le président du Syndicat des mouleurs et un publiciste, ont été arrêtés, sous l'inculpation d'excitation au meurtre.**  
**Le nouveau ministère belge est constitué, avec M. de Trooz comme Président du Conseil et ministre de l'Intérieur.**  
**On vient de découvrir, à Bruxelles, une grave affaire d'espionnage. Déjà trois arrestations ont été opérées.**

### L'AGITATION SYNDICALISTE ET OUVRIÈRE

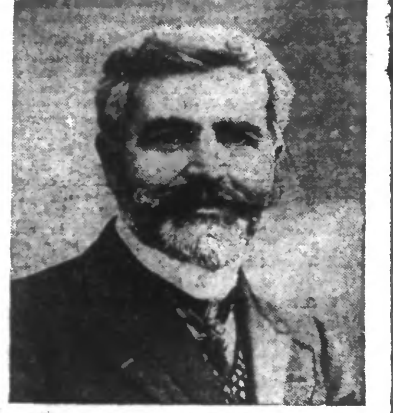
**Fin de la grève des boulangers**  
Les boulangers trouvent qu'il est inutile de continuer la lutte. — Les ouïsiers et les limonadiers s'obtiennent. — Les postiers et le vote.  
**L'agitation dans les ports.** Dans le Nord. — Le secrétaire du Syndicat des mouleurs et un publiciste arrêtés.  
Un fait nouveau et, à vrai dire, assez inattendu, s'est produit jeudi : les boulangers ont décidé la fin de la grève de leur corporation, qui a provoqué, on le sait, la grève de l'alimentation.  
**Réunion des boulangers**  
Paris, 2 mai. — Les ouvriers boulangers se sont réunis ce matin à la Bourse du Travail. La grande salle était comble dès l'ouverture de la séance.  
M. Savoie, secrétaire du Syndicat, déclare qu'après trois semaines de grève le nombre de grévistes était tombé à un nombre qui n'est plus qu'un chiffre. Il demande que les grévistes, qui viennent dans la journée aux réunions faire acte de présence, ne descendent pas le soir au fournil.  
M. Savoie craint que des défections ne se produisent et il n'a plus d'espoir dans le succès final de la grève.  
« Le patronat, dit-il, a réussi à supporter le premier choc tant que nous ne serons pas assez puissants pour la faire capituler, nos efforts seront vains ».  
En conséquence, le secrétaire du syndicat préfère voir cesser la grève, afin de ne pas démolir complètement les ouvriers et attendre la lutte plus tard.  
Différents orateurs viennent réfuter les paroles de M. Savoie, notamment M. Grégoire, qui demande à l'assemblée de continuer le mouvement.  
M. Savoie réplique qu'il connaît mieux la situation que le président car il ne prévoit aucune chance de succès. Le président met aux voix la cessation de la grève.  
La fin de la grève a été adoptée à une majorité de 2.000 voix.  
**Les limonadiers**  
Paris, 2 mai. — Les limonadiers en grève ont tenu, ce matin, à la Bourse du Travail, leur assemblée hebdomadaire.  
M. Protat a félicité les grévistes d'avoir suivi hier les instructions du Comité de grève. Il a terminé en engageant les grévistes à persister dans leur attitude et à s'assurer que le nombre de grévistes ne fera qu'augmenter, si le temps se met au beau.  
Le réunion a pris fin vers midi aux cris de : « Vive la grève ! »  
**Les ouïsiers**  
Paris, 2 mai. — Dans une réunion tenue ce matin par les ouïsiers, à l'Ancre de la Bourse du Travail, M. Franchet, secrétaire général du syndicat, a annoncé que le nombre des maisons dans lesquelles le personnel avait abandonné le travail était tous les jours plus considérable.  
L'assemblée a voté la continuation de la grève.  
**Chez les postiers**  
Paris, 2 mai. — Le Conseil d'administration de l'Association générale des jeunes facteurs télégraphiques, buristes et téléphonistes de France et des colonies vient de voter la motion suivante :  
« Considérant que dans le Conseil de discipline deux représentants ont refusé d'accepter les fonctions équivalentes à l'expression de zéro ;  
« Que les jugements récents relatifs à la lettre ouverte de M. Clément ont été rendus par ordre de preuves que les verdicts sont rendus par ordre de preuves que les verdicts de ne pas être dupes et de s'abstenir de participer aux élections du 6 mai prochain. »  
**Les révoqués et les radicaux**  
Paris, 2 mai. — Le bureau du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste qui doit faire, conformément aux résolutions d'hier, une démarche auprès de M. Brand en vue de la révocation de l'Instruction Nègre, sera reçu demain par le ministre de l'Instruction publique.  
**A Cherbourg**  
Cherbourg, 2 mai. — Les dockers se sont mis en grève ; ils réclament une augmentation de salaire.  
Une échouffourée s'est produite ce matin entre les dockers et les grévistes. Trois travailleurs qui ont été frappés ont porté plainte.  
**Fin de la grève de Nantes**  
Nantes, 2 mai. — La grève des dockers avait, on le sait, pour terme la date du 1<sup>er</sup> mai. Aujourd'hui, le reprise du travail a été générale. De nombreux navires garnissent le port et les ouvriers ont arroyé facilement à s'employer.  
**Une circulaire d'instituteurs**  
Nantes, 2 mai. — Le syndicat des instituteurs et institutrices de la Loire-Inférieure ont adressé une circulaire à tous les membres de l'enseignement primaire de ce département. Cette circulaire est un long plaidoyer en faveur de la capacité syndicale des fonctionnaires. Elle met en évidence la différence qui existe entre les amicales et les syndicats et assimile au point de vue syndical la situation des instituteurs à celle des mineurs, des inscrits maritimes, des ouvriers des arsenaux, des tabacs et des travailleurs des chemins de fer.  
Elle affirme que l'affiliation à la Confédération générale du travail n'est pas autre chose qu'un acte de confiance envers la classe ouvrière organisée et qu'elle est simple par l'obligation de partager les idées des dirigeants de la Confédération générale du travail. Le

### Deux arrestations dans le Nord

Denain, 2 mai. — Jeudi matin, à cinq heures, en exécution d'un mandat d'arrêt décerné par le juge d'instruction de Valenciennes, M. Tomasi, commissaire de police de Denain, a mis en état d'arrestation les sieurs André Rozot, dit Lovot, 21 ans, publiciste à la colonie communiste de Saint-Germain-Laye, qui était depuis trois jours à Denain, et Pierre Coupez, 33 ans, secrétaire du syndicat des mouleurs et cabarets à Denain, rue Thiers.  
André Rozot et Coupez sont inculpés d'excitation au meurtre. Ils auraient tenu, dans une réunion antimilitariste, donnée samedi dernier, au Bar central, deux propos tombant sous le coup des lois de 1891 et 1893. Divers papiers ont été saisis sur eux et placés sous scellés.  
Les deux inculpés ont protesté contre leur arrestation, mais ils n'ont fait aucune difficulté pour se laisser emmener. Ils ont été déferés au Parquet à deux heures du matin et écroués.  
Ces arrestations causent une vive émotion dans les milieux révolutionnaires, et l'on s'attend pour ce soir à une réunion de protestation par MM. Broutchoux, Dumoulin et Bechet.

### MORT DU PROFESSEUR POIRIER

Paris, 2 mai. — Le professeur Poirier est mort hier. Il avait 60 ans, il y a deux mois, interrompre son



service de chirurgien en chef de Lariboisière. Le Dr Poirier était fait transporter, il y a quelques jours, dans une maison de santé du quartier d'Auteuil. C'est là qu'il est mort. Les professeurs Chouffard, membre de l'Académie de médecine, et Cuéno, chirurgien en second à l'hôpital Lariboisière, avaient diagnostiqué une insuffisance aiguë du foie, ne laissant que peu d'espoir. Le professeur Poirier était âgé de 54 ans.  
Ancien professeur à la Faculté de médecine, M. Poirier y était professeur d'anatomie. Il faisait partie de l'Académie de médecine et était chirurgien en chef de l'hôpital Lariboisière.  
Il y a quelques mois, il avait fondé une Ligue contre le cancer. Il était l'auteur d'un traité remarquable sur l'anatomie.

### INFORMATIONS

**Le roi d'Angleterre à Paris**  
Paris, 2 mai. — Le roi d'Angleterre est allé, ce matin, rendre visite au Président de la République. M. Fallières a rendu aussitôt après sa visite au roi, à l'ambassade d'Angleterre.  
La visite du roi Édouard à M. Fallières a duré 45 minutes. Le roi Édouard a présenté au président les personnes de sa suite. Les honneurs militaires ont été rendus.  
**L'exposition coloniale de Bordeaux**  
Paris, 2 mai. — M. Millies-Lacroix, ministre des Colonies, est parti ce matin pour Bordeaux, où il va inaugurer l'exposition coloniale. Il sera rentré, à Paris, demain soir.  
**Le traité franco-siamois**  
Paris, 2 mai. — Le colonel Bernard, revenant de Bangkok, a remis à M. Pichon, le texte du traité franco-siamois, signé le 23 mars, et qui sera soumis au Parlement dans les premiers jours de la rentrée, afin qu'il soit ratifié le plus rapidement possible.  
**Manœuvres navales**  
Brest, 2 mai. — L'escadre du Nord qui effectue actuellement ses écoles à feu dans la baie de Quiberon, arrivera à Brest le 8 mai. Elle saluera le roi et le drapeau d'Angleterre à Dunkerque.  
**Le général Piquart à Verdun**  
Paris, 2 mai. — Le général Piquart, ministre de la Guerre, est arrivé cet après-midi, à une heure, à Verdun, où il va visiter les ouvrages de la place. Il inspectera également les forts de la Meuse.  
Le ministre rentrera à Paris demain soir.  
**Le cardinal Mercier à Pavie**  
Pavie, 2 mai. — L'archevêque de Malines est arrivé. Il a été reçu par l'évêque de Pavie ; puis il a visité la basilique de Cielodro. Cet après-midi, le prélat s'est rendu à la Chartreuse.  
**Les progrès du Catholicisme au Japon**  
Le journal Le Catholicisme irlandais annonce, dans un de ses derniers numéros, qu'à la suite de la mission du docteur O'Connell, coadjuteur de l'archevêque de Boston, comme légé du Pape à la cour de Tokio, le mikado a approuvé la création d'une église par la grande mission catholique centrale, dans la capitale japonaise, ainsi que l'établissement d'une Université catholique dotée de privilèges académiques spéciaux. Cette Université serait dirigée par le Père de la Société de Jésus, lesquels sont presque tous de nationalité anglaise, irlandaise ou américaine.  
**Un transatlantique échoué**  
Douvres, 2 mai. — On mande de Deal qu'un grand transatlantique allemand s'est signalé échoué aux Goodwins, mais on n'a pu se prononcer sur le point de savoir s'il est réellement échoué ou non. Des remorqueurs sont allés à son secours. On ne possède pas d'autres détails.  
**Le scandale des assurances aux Etats-Unis**  
New-York, 2 mai. — A la suite d'une enquête faite par le Comité international des détenteurs de polices américaines d'assurances, on a arrêté, sous l'inculpation de fraude, le directeur de la Compagnie de deux secrétaires, qui avaient manipulé les bulletins de vote en faveur de la Mutual Life et au détriment de la New-York Life.  
**La tempête**  
Cherbourg, 2 mai. — Par suite de la violente tempête qui règne sur les côtes, les barques sont restées au mouillage. Les garde-côtes Valmy, qui faisaient des

### Fin de la Crise Ministérielle EN BELGIQUE

### LE NOUVEAU CABINET CONSTITUÉ

### Première réunion des ministres

Bruxelles, 2 mai. — Hier matin, huit ministres étaient désignés. Restait, comme nous l'avons dit, à trouver un titulaire pour les Affaires étrangères. Le long entretien que M. de Trooz eut, dans ce

### AUTOUR DU PREMIER MAI

**Les arrestations**  
L'anarchiste russe. — Les manifestants en correctionnelle. — Les coups de revolver contre un agent. — Les sujets étrangers. — L'antimilitarisme à la caserne.  
La fête et les manifestations du ter mai passées, on se préoccupe tout naturellement des arrestations qui ont été opérées et le Parquet et la police mènent activement des enquêtes.  
**L'ANARCHISTE LAW**  
Paris, 2 mai. — Jacob Law, l'anarchiste russe qui tira du haut d'un omnibus, cinq coups de revolver sur la troupe, a été, après son arrestation, écroué à la prison de la Santé.  
Il avait été question de le conduire ce matin au service anthropométrique. Cette formalité a dû être ajournée à une date ultérieure. L'anarchiste russe ayant le visage complètement tuméfié et méconnaissable, par suite des coups qu'il a reçus, au moment de son arrestation.  
Sa propriétaire, Mme Kadrowski, a fourni sur l'anarchiste les renseignements que voici :  
« Il y a deux jours, il partit sans dire où il allait. Un peu inquiet, nous nous apprîmes à faire des démarches, quand nous avons appris, hier soir, l'incident auquel il s'était livré.  
« Quel a-t-il fait durant ces deux jours ? Je n'ai pu vous le dire. Comment s'est-il pu acheter le revolver dont il s'est servi ? Je n'en sais rien ; il n'avait aucun argent dans sa poche quand il est parti. »  
Jacob Law était bien connu dans le quartier. La famille Goldstein, qui habite au troisième étage du même immeuble, lui rendait de petits services par solidarité de race. « Nous l'albous selon nos moyens, dit-elle ; nous lui donnons souvent de petites sommes pour des commissions que nous lui faisons faire ; sa misère seule nous le rendait sympathique, car, par lui-même, il était peu intéressant. Cependant, nous étions loin de nous douter que Law fût anarchiste. »  
**AUTRES MANIFESTANTS**  
Paris, 2 mai. — Le tribunal correctionnel a jugé, aujourd'hui, quelques manifestants arrêtés dans la journée d'hier. Edouard Huet, ouvrier boulanger, a été arrêté, hier, au moment où il jetait une bouteille vide contre la devanture d'une boulangerie. Le tribunal le condamne à un mois de prison et 50 francs d'amende.  
En entendant prononcer cette peine, Huet sollicite le bénéfice de la loi de sursis. — « Non, non, s'est écrié M. le président Fournel, pas le lendemain du ter mai ! »  
Un jeune homme de dix-neuf ans, Alphonse Gal, déjà condamné malgré son jeune âge, à trois mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour, pour vagabondage spécial, a été trouvé porteur d'une serpe, ce qui lui vaut trois nouveaux mois de prison.  
Favart, pour outrages aux agents, a été condamné à six jours de prison avec sursis.  
Thomas, inculpé de port d'armes prohibées a été renvoyé à samedi.

### NOUVELLE ARRESTATION

Paris, 2 mai. — M. Hamard, a arrêté cet après-midi, vers une heure, rue du Château-d'Eau, M. Lelong, 30 ans, signataire de l'affiche antimilitariste, secrétaire des conducteurs pointeurs, demeurant, 20, rue de la Chapelle, à Saint-Ouen.

### L'AGENT BLESSE

Paris, 2 mai. — On connaît dans quelles conditions l'agent Stansorp a été blessé hier, d'un coup de revolver par un individu nommé Lenouart. Voici en substance, la déclaration qu'a faite cet agent à M. Chénebois, juge d'instruction : « Comme j'étais aux prises avec des manifestants, j'ai entendu un coup de revolver et j'ai reçu un choc ; m'étant retourné, j'ai vu l'individu tenant encore à la main et braqué sur moi, son arme, qu'il a laissé tomber à terre ; la balle avait traversé ma tunique et mon gilet, et m'avait fait sur la peau une contusion apparente. »  
Lenouart nie, mais plusieurs témoins confirment les déclarations de l'agent.

### LES ETRANGERS ARRETÉS

Paris, 2 mai. — M. Guichard, chef de la brigade mobile, a interrogé les dix-sept étrangers arrêtés, à l'occasion du ter mai et soumis à l'enquête. Six ont été maintenus en état d'arrestation et seront poursuivis pour outrages, vagabondage et infraction à la loi sur les étrangers ; ce sont : Paul Kull, Georges Liwolf, Isaac Scaroupa, Waldemar, Ludig, sujets russes ; Frédéric Weiss et Salomon Herrmann, sujets roumains, tous juifs.

### UN GRAVE INCIDENT

Paris, 2 mai. — S'il faut en croire l'Intransigeant auquel nous laissons, cela va de soi, la responsabilité de cette information, un incident qui mérite d'être approfondi, se serait passé, le ter mai. Voici comment s'exprime notre confrère :  
« Un de nos amis, après avoir traversé la haie des soldats d'infanterie coloniale qui bordait le trottoir de la caserne du Château-d'Eau, s'arrêta un instant pour échanger quelques mots avec une autre personne. A ce moment, il tourna le dos au mur de la caserne, et s'étendit des vœux dont le son lui parvenait au travers de la plaque de tôle percée de trous à proximité de laquelle il se trouvait. S'approchant alors de la plaque, la deuxième en venant de la rue de la Doune, il questionna : « Qui êtes-vous ? Que faites-vous là ? » Et une voix lui répondit : « Nous sommes des soldats bœufes pour avoir refusé de marcher. » A ce moment deux officiers, qui faisaient les cent pas, approchèrent, et notre ami s'écria :  
« Quels étaient ces soldats ? A quel corps appartenaient-ils ? Combien étaient-ils ? Autant de questions qu'il serait intéressant de résoudre. »

### Un Conseil de Cabinet

Bruxelles, 2 mai. — A 3 heures et demie, tous les membres du nouveau cabinet ont été reçus par M. de Trooz, au département de l'Intérieur. Le premier conseil des ministres a été tenu dans les salons du premier étage.  
On y a arrêté les termes administratifs de la déclaration ministérielle qui sera lu mardi à la Chambre et au Sénat.  
M. de Trooz présentera ses collaborateurs vendredi au palais de Bruxelles.

### La publication du « Moniteur »

L'intention de M. de Trooz est de faire paraître simultanément au « Moniteur » les arrêtés de nomination des nouveaux ministres et les arrêtés modifiant la réglementation organique de certains ministères. Ce dernier point nécessite par lui-même une besogne administrative assez longue ; ce qui pourrait avoir, comme conséquence, de retarder de vingt-cinq

### Fin de la Crise Ministérielle EN BELGIQUE

### LE NOUVEAU CABINET CONSTITUÉ

### Première réunion des ministres

Bruxelles, 2 mai. — Hier matin, huit ministres étaient désignés. Restait, comme nous l'avons dit, à trouver un titulaire pour les Affaires étrangères. Le long entretien que M. de Trooz eut, dans ce



M. DE TROOZ, Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur

but, hier soir, avec MM. de Mérode et Davignon n'aboutit pas à un résultat définitif. Malgré les instances du président du Sénat, M. Davignon ne parvenait pas à vaincre ses hésitations.  
Le conciliabule a repris ce matin. Au préalable, M. de Trooz, reçut le baron Kint de Rodebeke, sénateur, dont il fut également question comme successeur du baron de Favereau. M. Davignon, finalement, après une conférence qui s'est prolongée jusqu'à midi et demi, a accepté. A ce moment donc, le cabinet était constitué.

### Les nouveaux ministres

Bruxelles, 2 mai. — Le ministère se compose définitivement comme suit :  
Intérieur et présid. M. DE TROOZ ;  
Cabinet..... M. DE TROOZ ;  
Finances..... LIEBAERT ;  
Affaires étrangères..... DAVIGNON ;  
Justice..... RENKIN ;  
Travaux publics..... DELBEKE ;  
Industrie et travail..... HUBERT ;  
Chemins de fer..... HOLLAPPE ;  
Beaux arts et sciences..... le baron Descamps-David ;  
Guerre..... le général Hellebaut ;

### Les postes créés

Deux ministères nouveaux sont constitués : l'administration des travaux publics, détachée du ministère des finances, formera le département ; l'administration des beaux-arts (détachée du ministère de l'agriculture) et les trois administrations de l'enseignement (détachées du ministère de l'Intérieur) formeront ensemble le 10e.

### Un Conseil de Cabinet

Bruxelles, 2 mai. — A 3 heures et demie, tous les membres du nouveau cabinet ont été reçus par M. de Trooz, au département de l'Intérieur. Le premier conseil des ministres a été tenu dans les salons du premier étage.

### Un Conseil de Cabinet

Bruxelles, 2 mai. — A 3 heures et demie, tous les membres du nouveau cabinet ont été reçus par M. de Trooz, au département de l'Intérieur. Le premier conseil des ministres a été tenu dans les salons du premier étage.

### Un Conseil de Cabinet

Bruxelles, 2 mai. — A 3 heures et demie, tous les membres du nouveau cabinet ont été reçus par M. de Trooz, au département de l'Intérieur. Le premier conseil des ministres a été tenu dans les salons du premier étage.

### Un Conseil de Cabinet

Bruxelles, 2 mai. — A 3 heures et demie, tous les membres du nouveau cabinet ont été reçus par M. de Trooz, au département de l'Intérieur. Le premier conseil des ministres a été tenu dans les salons du premier étage.

### Un Conseil de Cabinet

Bruxelles, 2 mai. — A 3 heures et demie, tous les membres du nouveau cabinet ont été reçus par M. de Trooz, au département de l'Intérieur. Le premier conseil des ministres a été tenu dans les salons du premier étage.

### Un Conseil de Cabinet

Bruxelles, 2 mai. — A 3 heures et demie, tous les membres du nouveau cabinet ont été reçus par M. de Trooz, au département de l'Intérieur. Le premier conseil des ministres a été tenu dans les salons du premier étage.

### Un Conseil de Cabinet

Bruxelles, 2 mai. — A 3 heures et demie, tous les membres du nouveau cabinet ont été reçus par M. de Trooz, au département de l'Intérieur. Le premier conseil des ministres a été tenu dans les salons du premier étage.

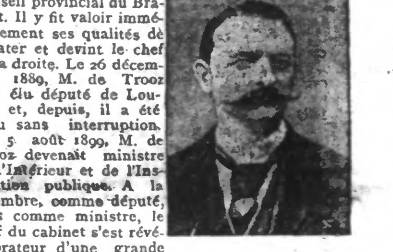
### Un Conseil de Cabinet

Bruxelles, 2 mai. — A 3 heures et demie, tous les membres du nouveau cabinet ont été reçus par M. de Trooz, au département de l'Intérieur. Le premier conseil des ministres a été tenu dans les salons du premier étage.

### Notices biographiques sur les nouveaux ministres

### M. JULES DE TROOZ

Ministre de l'Intérieur  
Le nouveau chef de cabinet est né à Louvain le 21 février 1857. Il entra dans la politique, en mai 1883, comme représentant du canton de Louvain au Conseil provincial de Brabant. Il y fit valoir immédiatement ses qualités de débater et devint le chef de la droite. Le 26 décembre 1889, M. de Trooz était élu député de Louvain et, depuis, il a été réélu sans interruption. Le 5 août 1899, M. de Trooz devenait ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique. A la Chambre, comme député, chef de cabinet s'est révélé orateur d'une grande habileté. Possédant admirablement les questions, qu'il traite, très maître de lui, il excelle à trouver le point faible de l'adversaire qu'il déconcerte par la promptitude de la riposte. Très obligeant, il entretient à la Chambre et au Sénat d'excellentes relations avec ses collègues de tous les partis, et il a la confiance de la droite unanime.



M. DELBEKE, Ministre des Travaux publics

Le nouveau garde des sceaux est le plus jeune membre du nouveau ministère. Il est né à Ixelles, le 3 décembre 1862. Après de remarquables études au collège Saint-Michel, d'où il sortit de la rhétorique avec la médaille d'or, M. Renkin conquiert, avec la plus grande distinction, son grade de docteur en droit à l'Université de Louvain, le 31 juillet 1884. Stagiaire de M. de



M. HUBERT, Ministre de l'Industrie

Le nouveau garde des sceaux est le plus jeune membre du nouveau ministère. Il est né à Ixelles, le 3 décembre 1862. Après de remarquables études au collège Saint-Michel, d'où il sortit de la rhétorique avec la médaille d'or, M. Renkin conquiert, avec la plus grande distinction, son grade de docteur en droit à l'Université de Louvain, le 31 juillet 1884. Stagiaire de M. de

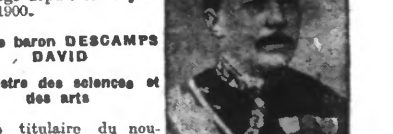


M. HELLEBAUT, Ministre des Affaires étrangères

M. Davignon est né à Saint-Josse-ten-Noode, le 9 décembre 1864. Il siège au Sénat, pour l'arrondissement de Verviers, de 1898 à 1900. Le 27 mai 1900, il a été élu en même temps membre suppléant du Sénat et membre effectif de la Chambre, où il siège depuis le 17 juillet 1900.

### M. le baron DESCAMPS DAVID

Ministre des sciences et des arts  
Le titulaire du nouveau département est né, à Bèkai, le 27 août 1847. Il est docteur en droit et docteur en sciences politiques et administratives ; avocat au barreau de Louvain, professeur de droit administratif. Membre du conseil provincial de Brabant, ministre d'Etat de l'Etat indépendant du Congo. Membre de la cour permanente d'arbitrage de La Haye. Auteur d'un très grand nombre d'ouvrages traitant du droit public et du droit international, de la philosophie et de l'histoire du droit, de bio-bibliographie, des questions africaines, etc.

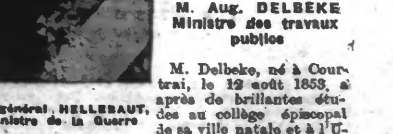


M. le baron DESCAMPS DAVID, Ministre des Sciences

Le titulaire du nouveau département est né, à Bèkai, le 27 août 1847. Il est docteur en droit et docteur en sciences politiques et administratives ; avocat au barreau de Louvain, professeur de droit administratif. Membre du conseil provincial de Brabant, ministre d'Etat de l'Etat indépendant du Congo. Membre de la cour permanente d'arbitrage de La Haye. Auteur d'un très grand nombre d'ouvrages traitant du droit public et du droit international, de la philosophie et de l'histoire du droit, de bio-bibliographie, des questions africaines, etc.

### M. AUG. DELBEKE

Ministre des travaux publics  
M. Delbeke, né à Courtrai, le 12 août 1858, a été élu député de Louvain, après de brillantes études au collège épiscopal de sa ville natale et à l'Université de Louvain, où il a obtenu le diplôme de docteur en droit en 1874. Inscrit la même année au tableau des avocats d'Anvers, il a été élu bâtonnier de l'Ordre en 1897. Ancien rédacteur en chef du Journal d'Anvers. Nommé pour la première fois représentant d'Anvers le 14 juin 1899, il a été réélu en 1899 et en 1900. Le nouveau ministre est membre



M. AUG. DELBEKE, Ministre des Travaux Publics

M. Delbeke, né à Courtrai, le 12 août 1858, a été élu député de Louvain, après de brillantes études au collège épiscopal de sa ville natale et à l'Université de Louvain, où il a obtenu le diplôme de docteur en droit en 1874. Inscrit la même année au tableau des avocats d'Anvers, il a été élu bâtonnier de l'Ordre en 1897. Ancien rédacteur en chef du Journal d'Anvers. Nommé pour la première fois représentant d'Anvers le 14 juin 1899, il a été réélu en 1899 et en 1900. Le nouveau ministre est membre